



Projet Associatif 2022-2026

Version finale
10 juin 2022





1

Les principes socles

2

Les orientations du projet associatif 2022-2026

3

Une gouvernance associative au service du projet



1

Les principes socles

Un esprit de co-construction au service d'une action adaptée aux évolutions du territoire

- Un projet conçu collectivement et à faire vivre ensemble
- Les marqueurs du projet associatif
- Inscrit dans la continuité du précédent, un projet qui développe de nouveaux axes de travail

Un projet conçu collectivement et à faire vivre ensemble

> Une logique partenariale au cœur de l'élaboration du projet associatif

L'écriture du projet associatif s'est réalisée entre septembre 2021 et mars 2022, à l'appui d'un travail de bilan du précédent projet et en déployant **une démarche associant les équipes de la MDE, sa gouvernance et les partenaires du territoire**. Tous se sont mis en mouvement pour bâtir un nouveau projet associatif, décrivant à la fois une vision pour conduire les missions de la MDE, des orientations sur les priorités à porter et des actions à mettre en place, concrètement.

La démarche s'est ainsi structurée autour de 5 temps forts réunissant une quarantaine de participants autour des équipes de la Maison de l'Emploi :

- Un temps de lancement, pour partager le bilan, s'accorder sur la méthode et se mobiliser autour de l'écriture du projet associatif,
- Un atelier portant sur « La co-construction des réponses vers les publics, notamment prioritaires »
- Un atelier portant sur « l'Entrepreneuriat »
- Un atelier portant sur « L'offre de service aux entreprises »
- Un atelier portant sur la « Gouvernance »

Chacun de ces temps a permis d'avancer dans l'écriture du projet, pas à pas, et de partager une vision commune des directions prioritaires pour la MDE jusqu'en 2026, ainsi que de leur déclinaison en feuille de route.

> Une méthode collaborative qui a vocation à se poursuivre dans la vie du projet

La vie du projet associatif a vocation à s'inscrire dans un esprit et un processus collaboratifs, c'est-à-dire dans la continuité des principes de travail activés pour sa conception :

- Le principe d'une co-construction partenariale et itérative
- Des équilibres... 1) entre capacité d'innovation (la recherche de tous les possibles) et capacité de priorisation (l'inscription dans les missions et cadres de la MDE), 2) entre valeurs communes et déclinaison opérationnelle, pour une force de cohérence, d'action et une approche territorialisée au besoin, et 3) entre expertise et transversalité pour approfondir tous les sujets et faire les liens entre eux
- Une place centrale pour penser la complémentarité et les articulations entre acteurs / dispositifs

Ouverte et proactive, une Maison de l'Emploi
pour appuyer et fédérer les énergies et les compétences
face à des enjeux de transition, d'adaptation et d'articulation

Résolument tournée vers l'action et les solutions aux habitants, aux entreprises et aux partenaires, la MDE se donne **l'ambition d'être dynamique** et audacieuse avec **le souci de fédérer** les ressources du territoire qu'elle appuie. A ce titre elle cherche à :

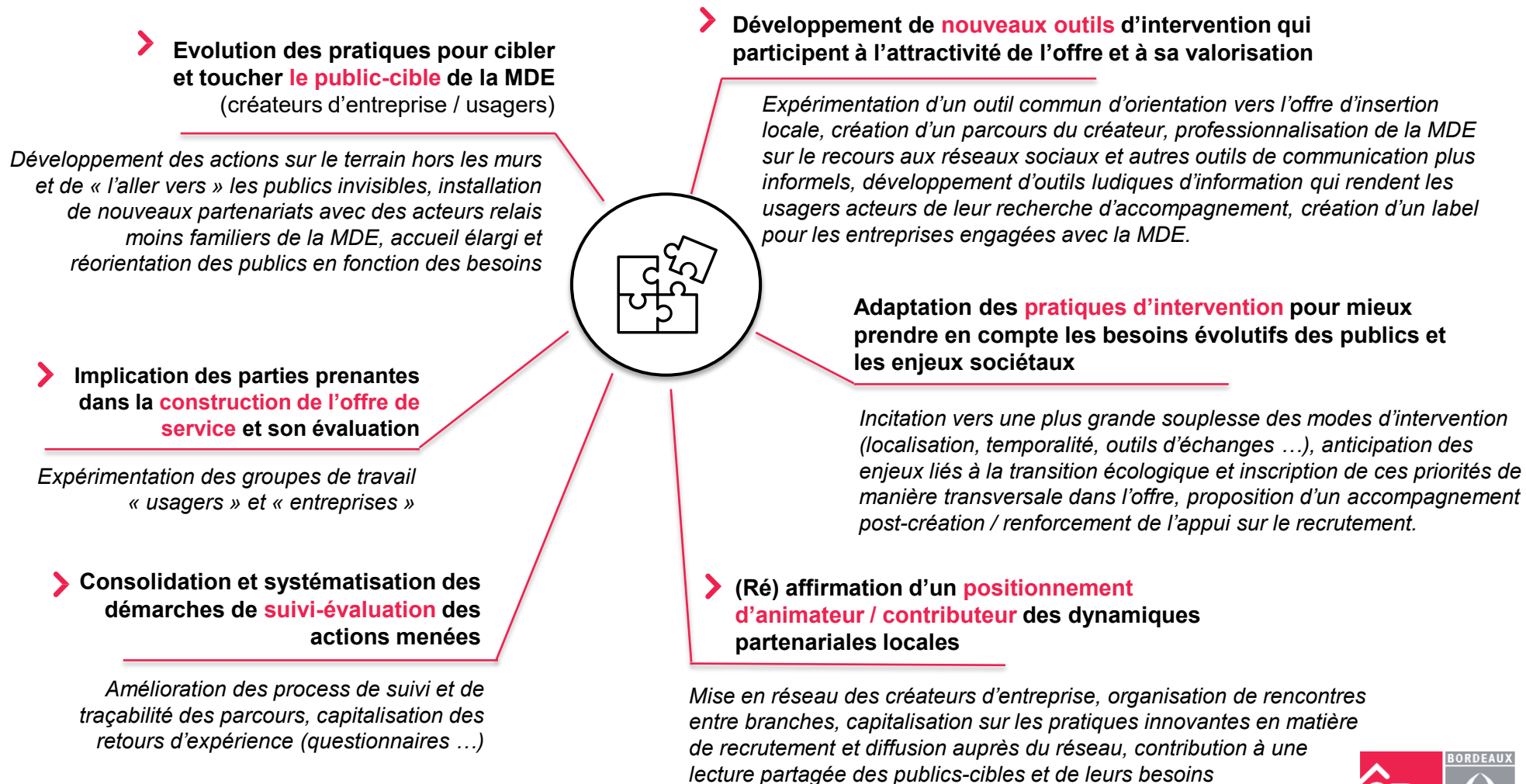
- ÊTRE ACCESSIBLE ET ALLER VERS, en n'hésitant pas à sortir et agir « hors les murs » !
- ÉCLAIRER ET COORDONNER, avec la mire du travail partenarial et du travail en réseau !
- ÊTRE EN VEILLE, ANTICIPER, PROSPECTER, pour accompagner les mutations, être « à la source », avec des clés de compréhension en soutien des initiatives !
- ADAPTER, PROFESSIONNALISER, avec l'amélioration continue et l'évolution des pratiques comme fer de lance.

Pour asseoir son offre, sa lisibilité et sa proximité, la MDE s'attachera à **valoriser son image et à communiquer**, y compris avec des canaux plus informels ; cela répondra notamment à des défis plus particuliers, qu'il s'agisse de se rapprocher des publics qui ne « poussent pas la porte », d'affirmer son implication aux côtés des entreprises, de promouvoir l'innovation sociale et d'être un levier de réussite dans la transition écologique.




Inscrit dans la continuité du précédent, un projet associatif qui développe de nouveaux axes de travail

Prenant appui sur le bilan du précédent projet associatif et l'analyse collective des besoins, la MDE structure une offre d'intervention pour 2022-2026 qui **consolide des axes de travail** ayant démontré leur pertinence et efficacité tout en **engageant des actions nouvelles et innovantes**



2

Les orientations du projet associatif 2022-2026

- 
- Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle
 - Favoriser la création d'emploi en soutenant l'activité et les acteurs économiques
 - Initier de nouvelles réponses aux besoins du territoire

Mission 1. Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle

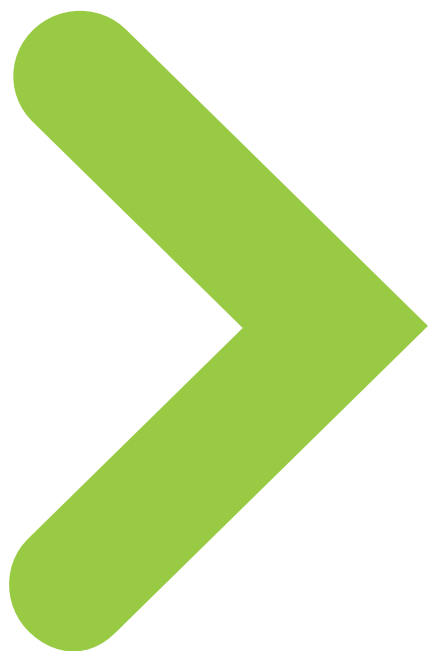
Promouvoir la création d'activités	Insérer durablement les personnes les plus exclues du marché du travail	Connecter les personnes et les entreprises
<ul style="list-style-type: none"> > Mieux détecter les porteurs de projet > Ajuster les modalités d'intervention auprès des porteurs > Outiller les porteurs de projet > Communiquer sur toutes les formes d'entrepreneuriat 	<ul style="list-style-type: none"> > Mieux connaître et détecter les publics cibles > Capter et mobiliser les publics > Renforcer l'employabilité > Faire évoluer les pratiques d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> > Renforcer l'intermédiation à l'emploi > Accompagner le changement de pratiques en matière de recrutement des publics en insertion

Mission 2. Favoriser la création d'emploi en soutenant l'activité et les acteurs économiques

Faciliter le développement des entreprises et leur pérennisation	Permettre aux entreprises de se saisir des opportunités de développement
<ul style="list-style-type: none"> > Accompagner la structuration des entreprises > Accompagner les transitions 	<ul style="list-style-type: none"> > Anticiper les besoins et les marchés > Appuyer les organisations RH et les recrutements

Mission 3. Initier de nouvelles réponses aux besoins du territoire

Identifier les besoins du territoire	Promouvoir et animer l'écosystème de l'économie et de l'emploi	Innover, coconstruire, expérimenter, soutenir et favoriser les initiatives en faveur de l'emploi
<ul style="list-style-type: none"> > Renforcer la connaissance du territoire à travers une veille territoriale et thématique et des diagnostics ciblés > Favoriser la connaissance partagée des publics et des parcours d'insertion > S'impliquer dans les dynamiques locales portées par les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> > Favoriser la lisibilité et l'articulation des offres de services des acteurs > Concourir à l'amélioration de l'accessibilité de l'offre de service > Penser et mettre en place une stratégie « événementiel » 	<ul style="list-style-type: none"> > Développer la qualité et l'attractivité des lieux d'accueil > Initier et expérimenter de nouvelles approches et méthodes d'intervention dans l'accompagnement des publics > Favoriser l'engagement sociétal des entreprises et valoriser le rôle de la MDE aux côtés du monde économique

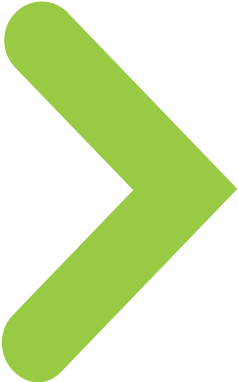


Mission 1

Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle

Mission 1

Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle



Ancrée sur le territoire, la Maison de l'Emploi développe et ajuste son offre de service en tenant compte des évolutions de la demande d'emploi locale, des besoins repérés chez les publics accompagnés et de la complémentarité avec l'intervention de ses partenaires.

- Un **diagnostic des besoins** affiné qui permet d'ajuster l'offre de service proposée et de mieux répondre aux attentes des publics.
- Une **ingénierie des parcours** qui facilite la dynamique partenariale, l'accès et le maintien à l'emploi des publics.
- Des **liens renforcés entre les publics et les entreprises** pour des actions optimisées.

Mission 1

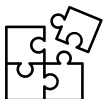
Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle



> 1.1 Promouvoir la création d'activités

- **1.1.1 Mieux détecter les porteurs de projet**
 - Renforcer les actions hors les murs et territorialisées pour élargir le sourcing des porteurs de projets (actions « d'aller vers », communication ciblée, actions de sensibilisation auprès des jeunes).
 - Elargir et renouveler les partenariats avec les acteurs relais pour mieux toucher les porteurs de projet qui ne viennent pas spontanément vers la MDE.

- **1.1.2 Ajuster les modalités d'intervention auprès des porteurs de manière à ce qu'elles soient plus lisibles et plus en adéquation avec les besoins**
 - Proposer un accueil inconditionnel et une orientation adaptée à chaque porteur de projet (« maison de l'entrepreneur », ...).
 - Coconstruire davantage l'offre de la MDE avec les parties prenantes (acteurs de la création et porteurs), capitaliser sur le retour d'expérience.
 - Renforcer la logique de « parcours du créateur » (label « passeport de la création » / référent unique dédié à la création).
 - Renforcer l'articulation entre l'offre de la PFI et les autres volets d'action de la MDE



Les nouveaux axes de travail : Des terrains d'intervention élargis pour capter de nouveaux publics ; Des outils pour rendre attractif l'offre de service MDE; une implication plus étroite des parties prenantes dans la construction de l'offre de service et son évaluation

Mission 1

Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle



> 1.1 Promouvoir la création d'activités

- **1.1.3 Outiller les porteurs de projets pour garantir le développement de l'activité**
 - Renforcer les actions de mise en lien et en réseau des porteurs de projets/entrepreneurs (parrainage, facilitation ou organisation de rencontres de créateurs entre eux ...)
 - Renforcer l'appui post création (valorisation des activités et accompagnement de leur lancement, suivi sur les premiers mois de développement, ouverture du service de la cellule TPE aux très jeunes entreprises en démarrage)
- **1.1.4 Communiquer sur toutes les formes d'entrepreneuriat**
 - Diversifier les supports et modalités de communication 1) à partir d'exemples variés (tous profils de créateurs, d'entreprises, de secteurs) , 2) avec des outils accessibles au plus grand nombre (barrage de la langue) et qui donnent envie et 3) en s'articulant avec des événements existants.



Les nouveaux axes de travail : Décloisonnement de l'intervention de la MDE, animation locale du réseau et prise en compte des besoins émergents des créateurs, Développement de nouveaux outils d'intervention qui participent à l'attractivité de l'offre et à sa valorisation

Mission 1

Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle



> 1.2 Insérer durablement les personnes les plus exclues du marché du travail

- **1.2.1 Mieux connaître et détecter les publics cibles y compris « hors radars »**
 - Favoriser une lecture commune des publics cibles et de leurs besoins à l'échelle des partenaires et du territoire (évolution des outils / indicateurs utilisés).
 - Encourager une détection au plus près des publics et de leurs lieux de vie grâce à la présence renforcée des professionnels sur le terrain.
 - Partager et capitaliser la connaissance disponible sur les publics entre les partenaires (création d'une instance dédiée).

- **1.2.2 Capter et mobiliser les publics notamment ceux qui ne poussent plus la porte des institutions, rendre l'offre de la MDE plus visible et lisible du point de vue des bénéficiaires**
 - S'inscrire dans le quotidien les lieux de vie des publics (permanences au sein des structures locales présentes sur tout le territoire et non plus uniquement la mise à disposition de locaux dans les quartiers visés) ;
 - Organiser des initiatives ponctuelles connectées au territoire local, à ses besoins, son public et aux perspectives d'emploi.
 - Mobiliser de manière plus générale sur l'offre locale d'insertion et de l'ensemble des solutions qui existent (mise en place d'un outil commun d'orientation vers l'offre locale d'insertion ...)



Les nouveaux axes de travail : Décloisonnement de l'intervention de la MDE ; Extension des terrains d'intervention pour capter de nouveaux publics ; des outils pour capitaliser et partager le changement de pratique à l'échelle du réseau

Mission 1

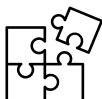
Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle



> 1.2 Insérer durablement les personnes les plus exclues du marché du travail

- **1.2.3 Renforcer l'employabilité en tenant compte de l'évolution du marché du travail**
 - Renforcer l'accompagnement proposé pour lever des freins repérés, par la mobilisation de ressources internes et externes à la MDE : FLE, compétences numériques, savoir-être en entreprise ...
 - Soutenir et accompagner les reconversions professionnelles

- **1.2.4 Faire évoluer les pratiques d'accompagnement pour s'adapter aux publics et à leur demande**
 - Encourager l'utilisation des réseaux sociaux non plus comme des simples supports d'information descendante, mais comme de réels outils de communication et d'interaction avec les publics
 - Ajuster et accélérer la mobilisation de l'offre d'intervention pour répondre à un besoin rapide d'accès à l'emploi
 - Mobiliser de nouveaux partenaires pour diversifier les publics et les approches
 - Encourager les immersions dans des structures partenaires du territoire
 - Garantir une plus grande réactivité dans la prise en charge des publics et l'accès à l'emploi des situations jugées « urgentes »
 - Permettre une plus grande traçabilité des parcours et une meilleure information des entreprises sur le parcours des publics



Les nouveaux axes de travail : Adaptation des pratiques d'intervention pour mieux prendre en compte les besoins évolutifs des publics et les enjeux sociétaux

Mission 1

Faciliter l'accès à une activité économique et professionnelle



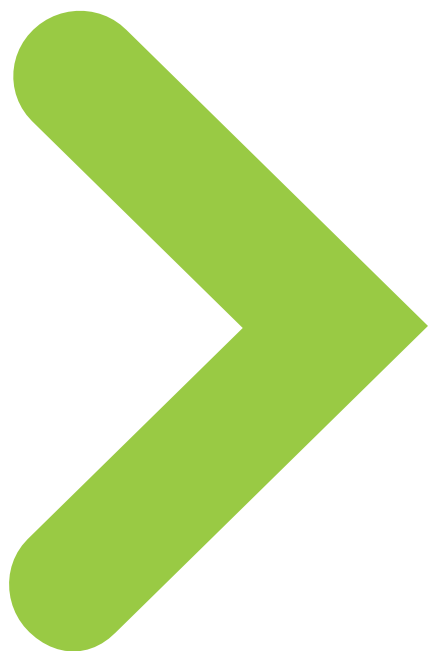
> 1.3 Connecter les personnes et les entreprises

- **1.3.1 Positionner la MDE comme « intermédiaire » entre les entreprises et les publics en recherche d'emploi**
 - Par un rôle d'information et de communication à double entrée : des publics vers les entreprises (valorisation des profils, par exemple les séniors) et des entreprises vers les publics (offres à pourvoir, réalités des métiers et perspectives d'embauche ...). Répondre au besoin à court terme des secteurs en tension et sécuriser l'accès à l'emploi.
 - Par une implication directe des entreprises dans l'offre de service, un partage d'expérience par les employeurs eux-mêmes.

- **1.3.2 Accompagner le changement de pratiques en matière de recrutement des publics en insertion (en lien avec les acteurs économiques)**
 - Par l'expérimentation et la démonstration de l'intérêt d'une approche par les compétences (et non plus uniquement par le diplôme).
 - Par la capitalisation des pratiques actuelles de recrutement innovantes qui pourraient être déployées à l'échelle du territoire et la diffusion dans des cercles / dynamiques partenariales.
 - Par une préparation renforcée des candidats sur les entretiens d'embauche.



Les nouveaux axes de travail : *Adaptation des pratiques d'intervention pour mieux prendre en compte les besoins évolutifs des publics et les enjeux sociétaux ; Implication des parties prenantes dans la construction de l'offre de service et son évaluation ; affirmation d'un positionnement d'animateur / contributeur des dynamiques partenariales locales*

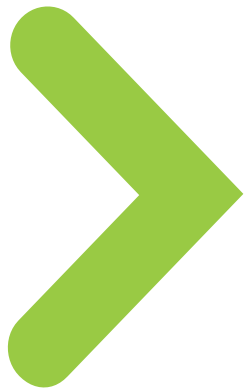


Mission 2

**Favoriser la création
d'emploi en soutenant
l'activité et les acteurs
économiques**

Mission 2

Favoriser la création d'emploi en soutenant l'activité et les acteurs économiques



Une Maison de l'emploi qui affirme sa **marque employeur** et consolide sa présence auprès du tissu économique.

Vers une meilleure prise en compte des enjeux sociétaux et une plus grande anticipation des besoins et des opportunités de recrutement et d'activité.

- **Accompagner le développement des entreprises** dans leurs processus de recrutement et dans le développement/ la création d'emploi chez les pépins.
- **Prendre en compte les enjeux sociaux** pour accompagner les publics les plus éloignés vers l'emploi, sécuriser les évolutions / mobilités professionnelles et favoriser l'accès aux nouvelles compétences.
- **Prendre en compte les enjeux sociétaux** pour s'adapter aux mutations des emplois et intégrer la transition écologique, les évolutions structurelles du marché et la relation au travail.

Mission 2

Favoriser la création d'emploi en soutenant l'activité et les acteurs économiques

➤ 2.1 Faciliter le développement des entreprises et leur pérennisation

○ 2.1.1 Accompagner la structuration des entreprises

- **Appuyer les jeunes entreprises dans toutes leurs étapes de croissance** : accès aux marchés, recrutements, levées de fonds, développement à l'international.
- **Favoriser la mise en réseau des entrepreneurs avec un réseau d'experts et d'acteurs ressources** (incubateurs, accélérateurs, pépinières, CCI, French Tech, BPI, région Nouvelle Aquitaine, réseau Entreprendre, Aquitaine Développement Innovation, écoles et organismes de formation etc...)

○ 2.1.2 Accompagner les transitions

- **Ouvrir la cellule TPE à la transition écologique**, comme un nouveau champ de compétences pour la MDE en logique « gare de triage » (en lien avec les consulaires, l'ADEME, l'ouverture large du partenariat et la cartographie de l'offre sur le territoire en la matière), dans une logique de plateforme d'orientation élargie des dispositifs, des actions d'animation, d'aller vers...
- Proposer des **actions facilitant les démarches RSE** des entreprises, en lien avec la plateforme des entreprises de la Ville (animation d'ateliers, guide des bonnes pratiques RSE)
- **Marketer une « offre entreprise »** spécifique aux enjeux de transition



Les nouveaux axes de travail : Adaptation des pratiques d'intervention pour mieux prendre en compte les besoins évolutifs des publics, partenaires et les enjeux sociétaux

Mission 2

Favoriser la création d'emploi en soutenant l'activité et les acteurs économiques

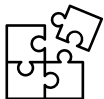
➤ 2.2 Permettre aux entreprises de se saisir des opportunités de développement

○ 2.2.1 Anticiper les besoins et les marchés

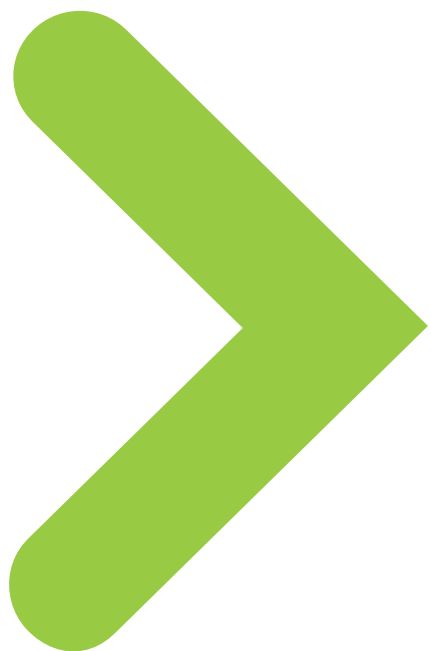
- Créer un **observatoire des emplois verts** et des enjeux écologiques dans l'économie bordelaise, rassemblant entreprises, organismes de formation et acteurs de l'emploi
- Contribuer au développement de **nouvelles filières** d'emploi et d'activités avec les partenaires économiques locaux
- Identifier de nouveaux marchés/secteurs pour **diversifier les clauses sociales**

○ 2.2.2 Appuyer les organisations RH et les recrutements

- Accompagner le **recrutement du 1^{er} salarié**
- Renforcer l'**outillage amont des campagnes de recrutement**, à travers la formation, du conseil en recrutement, de l'échange de pratiques, des témoignages d'entreprise (développement du programme, accueil et prospection des entreprises qui recrutent)
- **Optimiser le recours aux dispositifs d'aide à l'emploi**
- Accompagner les entreprises, notamment les TPE, dans la **gestion des emplois et des compétences**
- **Accompagner les réflexions RH** (maintien des seniors dans l'emploi, solutions pour métiers en tension...)



Les nouveaux axes de travail : Adaptation des pratiques d'intervention pour mieux prendre en compte les besoins évolutifs des publics et les enjeux sociétaux



Mission 3

**Initier de nouvelles réponses
aux besoins du territoire**

Mission 3

Initier de nouvelles réponses aux besoins du territoire



Une Maison de l'Emploi force d'observation et de connaissance du territoire et de ses besoins, au service de la lisibilité et de l'accessibilité des offres de services comme d'une capacité d'innovation dans l'accueil et l'accompagnement des publics, dans l'évènementiel et la montée en puissance de la responsabilité territoriale des entreprises.

- **Un rôle de veille et de prospective** pour faire de la MDE un acteur clef dans l'accompagnement des publics et des entreprises à moyen et long terme
- **Une offre de service plus lisible et plus accessible** auprès des partenaires, des entreprises et des publics notamment ceux « *qui ne poussent plus la porte des institutions* »
- **Des logiques d'expérimentation** pour rénover / renouveler les solutions, dans l'accueil et l'accompagnement des publics et des entreprises

Mission 3

Initier de nouvelles réponses aux besoins du territoire



> 3.1 Identifier les besoins du territoire

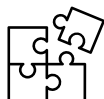
○ 3.1.1 Renforcer la connaissance du territoire à travers une veille territoriale et thématique et des diagnostics ciblés

La veille et prospective territoriale face aux défis de la transition écologique

- Accompagner les entreprises dans la transition écologique et sur les défis de mutations économiques en cours via la création d'un observatoire des emplois verts et des enjeux écologiques dans l'économie, rassemblant entreprises, organismes de formation et acteurs de l'emploi
- Développer une GPEC adaptée aux enjeux et besoins du territoire qui s'appuie sur...
 - **La connaissance fine du territoire et de l'existant** assuré par la MDE via des logiques de diagnostic visant à « bien connaître les enjeux du bassin d'emploi »
 - **Le repérage des bonnes pratiques existantes sur le territoire ou ailleurs** (entreprises mais également partenaires) avec un travail de veille et communication pour « avoir des retours sur ce qui fonctionne bien ailleurs pour les entreprises », positionnant « la MDE comme source d'informations »
 - **Le repérage des innovations et approches expérimentales** qui fonctionnent sur d'autres territoires et qui pourraient être initiées sur la métropole, ainsi que l'analyse des évolutions sociétales qui concernent l'emploi dans une dimension de prospective où la MDE se trouve « force de proposition »

La connaissance de l'écosystème bordelais de l'appui à la création d'entreprise

- Réaliser une veille continue sur l'actualité de l'écosystème bordelais de l'appui à la création d'entreprise
- Capitaliser sur le retour d'expérience des porteurs de projet accueillis / accompagnés (via enquête flash)
- Organiser des rencontres de branches pour alimenter le diagnostic et l'ingénierie de parcours.



Les nouveaux axes de travail : Adaptation des pratiques d'intervention pour mieux prendre en compte les besoins évolutifs des publics et les enjeux sociétaux ; Consolidation et systématisation des démarches de suivi-évaluation des actions menées ; (ré) affirmation d'un positionnement d'animateur des dynamiques partenariales locales

Mission 3

Initier de nouvelles réponses aux besoins du territoire



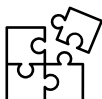
> 3.1 Identifier les besoins du territoire

○ 3.1.2 Favoriser la connaissance partagée des publics et des parcours d'insertion

- Renforcer la **traçabilité des parcours**, optimisée au-delà de la prescription grâce à un outil de suivi commun aux partenaires qui facilite le partage de l'information et qui limite les ruptures/abandons ou « doublons » (*par exemple, le logiciel Up Clauses qui dans une certaine mesure propose une lecture centralisée des profils*),
- **Consolider une information partagée** à partir des outils d'accompagnement et des indicateurs utilisés par les partenaires, dont sur l'analyse des freins à l'emploi,
- **Mieux connaître l'offre mobilisée, sa pertinence et ses effets...**
 - Par un recours plus formalisé au suivi-évaluation des projets / actions menées
 - Par l'intégration du « regard usager » dans les démarches de réflexions collectives engagées autour de l'évolution de l'offre de la MDE (implication des publics dans la gouvernance, constitution et animation d'un groupe de travail usagers dédié ...).
- Partager la connaissance des publics et des parcours avec les entreprises.

○ 3.1.3 S'impliquer dans les dynamiques locales portées par les partenaires

- Participer aux réunions des partenaires, et notamment s'inscrire dans des réseaux et partenariats existants (tels que des clubs d'entreprises)



Les nouveaux axes de travail : Consolidation et systématisation des démarches de suivi-évaluation des actions menées ; (ré) affirmation d'un positionnement d'animateur des dynamiques partenariales locales ; Implication des parties prenantes dans la construction de l'offre de service et son évaluation

Mission 3

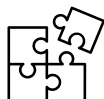
Initier de nouvelles réponses aux besoins du territoire



3.2 Promouvoir et animer l'écosystème de l'économie et de l'emploi

3.2.1 Favoriser la lisibilité et l'articulation des offres de services des acteurs

- **Cartographier l'offre existante et la rendre lisible** mais également intelligible à la fois pour les professionnels (partenaires) et les publics
 - En répertoriant et schématisant l'offre existante (MDE mais également celle des partenaires de l'emploi), créant des typologies en fonction des publics et de leur profil (« *Il faut que ce soit plus clair de qui rencontre qui à quelle étape du parcours* »),
 - En s'inspirant des outils créés récemment sur le territoire (Soliguide, Orien'T ...),
 - En proposant des versions ludiques et plus accessibles pour les publics, en sortant de la liste (information descendante) pour les amener à chercher l'information, le contact et se rendre acteur de leur parcours,
 - En partant du besoin de l'utilisateur et non de l'offre de service disponible du territoire. L'implication d'un groupe de travail « usagers » pourrait être intéressante pour s'assurer de la fonctionnalité / de l'adaptabilité de l'outil.
 - En créant cet outil avec les partenaires pour s'assurer d'un usage partagé (« *Il ne faut pas ce que soit un outil supplémentaire utilisé uniquement par la MDE* »).
- **Animer le dialogue entre acteurs, avec des modalités d'échange simplifiées** entre partenaires / structures
 - En décloisonnant l'offre d'intervention PLIE / Inter-PLIE pour toucher tous les publics en difficulté vis-à-vis de l'emploi. Une démarche conditionnée à la remontée coordonnée des besoins et la mise en place d'une commission d'ingénierie territoriale.
 - En organisant et en formalisant le lien aux partenaires (actions communes ciblées, comités techniques, groupes de travail ...)
 - En expérimentant de nouveaux partenariats moins « institutionnels » et plus informels qui facilitent l'échange et l'interconnaissance avec les structures du territoire.
 - En formant des référents thématiques, interlocuteurs repérés des partenaires et qui dans un même temps s'assurent d'une bonne connaissance de l'offre existante sur le territoire (mise à jour régulière).



Les nouveaux axes de travail : Développement de nouveaux outils d'intervention qui participent à l'attractivité de l'offre et à sa valorisation; Implication des parties prenantes dans la construction de l'offre de service et son évaluation: décloisonnement de l'offre d'intervention de La MDE

Mission 3

Initier de nouvelles réponses aux besoins du territoire



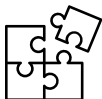
> 3.2 Promouvoir et animer l'écosystème de l'économie et de l'emploi

○ 3.2.2 Concourir à l'amélioration de l'accessibilité de l'offre de service

- Développer **les interventions « hors les murs »**
 - Par la mise en place de permanences dans les structures locales présentes sur tout le territoire qui s'inscrivent dans les lieux de vie des publics (et non plus par la mise à disposition de locaux dans les quartiers visés),
 - Par la mobilisation des accompagnateurs / référents de parcours dans cette démarche (« *Il faut sortir de nos bureaux, tous pour se rendre compte et se confronter aux publics dans leur territoire de vie* »),
 - Par l'organisation d'évènements ponctuels connectés au territoire local, à ses besoins, son publics et aux perspectives d'emploi (de type « On recrute dans votre quartier »),
- **Encourager l'utilisation des réseaux sociaux** comme de réels outils de communication et d'interaction avec les publics
 - En initiant une réflexion collective et un changement de pratiques sur le vocabulaire, les formulations, les supports utilisés,
 - En construisant une passerelle vers l'offre de service par les réseaux sociaux (capacité des publics à se saisir de l'offre via les réseaux sociaux, davantage que via une plaquette d'information),
 - En ayant recours au SMS pour communiquer avec les publics.

○ 3.2.3 Penser et mettre en place une stratégie « évènementiel »

- Disposer d'un **planning territorial d'optimisation et de complémentarité des évènements**,
- **Diversifier le format des évènements** proposés (« *Il faut rompre avec le côté institutionnel des forums de l'emploi* »),
- S'adapter **au « temps de l'entreprise »** sur le volet évènementiel
 - En partant du principe que les entreprises donnent la « marche à suivre » des évènements et de leur temporalité / format (fin de journée / temps méridien, présentiel / hybride),
 - En favorisant la lisibilité de l'offre de service aux entreprises,
 - En privilégiant des évènements communs avec les partenaires, précisant le « qui fait quoi », « qui contacter » et s'assurer de l'articulation entre les partenaires sur le volet relation aux entreprises.



Les nouveaux axes de travail : déclouisonnement de l'offre d'intervention de La MDE, Adaptation des pratiques d'intervention pour mieux prendre en compte les besoins évolutifs des publics et les enjeux sociétaux

Mission 3

Initier de nouvelles réponses aux besoins du territoire



➤ 3.3 Innover, coconstruire, expérimenter, soutenir et favoriser les initiatives en faveur de l'emploi

○ 3.3.1 Développer la qualité et l'attractivité des lieux d'accueil

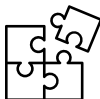
- Renforcer la qualité de l'accueil (pratiques d'accueil et d'animation des espaces)
- Faire des lieux d'accueil de la MDE des espaces conviviaux et chaleureux (mobilier, agencement, services - changement d'image par le mobilier, la distribution de café, l'affichage d'offres de service, la mise en place d'une boîte à idées,...)

○ 3.3.2 Initier et expérimenter de nouvelles approches et méthodes d'intervention dans l'accompagnement des publics

- Encourager des modes d'intervention plus informels (horaires différenciés, avec des partenaires locaux jusqu'à présent peu mobilisés),
- Travailler sur le repérage et le rattachage au droit commun des publics invisibles,
- Proposer des rencontres entre participants ayant vocation à partager les parcours / expériences (valorisation de soi et mise en avant de l'offre proposée et de ses effets potentiels).

○ 3.3.3 Favoriser l'engagement sociétal des entreprises et valoriser le rôle de la MDE aux côtés du monde économique

- Valoriser l'impact sociétal de la RSE à travers un label d'entreprises citoyennes et de responsabilité territoriale des entreprises (RTE) autour duquel donner une vision globale de l'accompagnement des entreprises à la fois sur les pépinières de la ville et des actions d'accompagnement des entreprises de la MDE,
- Mettre en place un réseau d'ambassadeurs labellisés.



Les nouveaux axes de travail : Adaptation des pratiques d'intervention pour mieux prendre en compte les besoins évolutifs des publics et les enjeux sociétaux ; : Développement de nouveaux outils d'intervention qui participent à l'attractivité de l'offre et à sa valorisation

3

Une gouvernance associative au service du projet

- Faire vivre le projet en continu
- Faire vivre le projet avec le territoire et ses acteurs

Faire vivre le projet associatif en continu

> Une dynamique de suivi et d'actualisation du projet

Pour faire vivre le projet associatif en continu, la MDE se fixe de grands principes qui visent à permettre le suivi et l'actualisation du projet en lien avec ses partenaires. Au-delà de l'adoption d'un esprit et d'un processus collaboratifs dans la continuité des principes de travail activés pour la conception du projet associatif, il s'agit notamment de :

- **Ancrer les réflexions sur le chainage « projet associatif – plan d'action – réalisations »**, avec une capacité à disposer d'un regard d'ensemble sur le projet, à coupler à une capacité d'explorer certains sujets de manière plus approfondie.
- **Disposer moins d'une logique rétrospective que d'une démarche tournée vers la résolution** – l'amélioration – l'innovation (évolutions, ajustements d'actions, nouvelles actions...).
- **Fonctionner avec un faisceau d'indicateurs resserrés** (3 indicateurs par mission, à définir collectivement), pour faciliter les mesures de suivi et l'appréciation des avancées, des réussites et des évolutions nécessaires.

Cette dynamique et les réflexions sur le projet associatif sont conduits sans instance dédiée, mais avec une inscription « sur mesure » / adaptée dans les instances de la MDE, pour garantir l'implication des acteurs et leur bonne place dans le système de pilotage.

> Des éléments concrets pour une gouvernance de projet intégrée à la gouvernance de la MDE

Les modalités concrètes de la dynamique de suivi et d'actualisation s'appuient sur deux idées clés :

- **Un rendez-vous annuel, calé sur l'Assemblée générale (AG)**,
- Une inscription dans l'AG avec **une recherche de « nouveaux codes »**, notamment 1) une réelle mobilisation des parties prenantes (décideurs, experts, acteurs de terrain voire représentants des usagers), 2) un temps de travail sans le « formalisme » propre à une AG (format revisité : en extérieur, ateliers, inserts vidéos...), 3) un temps de ré-interrogation, de validation et de partage de ce qui doit bouger / évoluer pour actualiser la feuille de route du projet (mais ne pas réécrire le projet) et 4) une logique de « cellule d'orientations », pour apporter des propositions à discuter / arbitrer, avant diffusion dans les circuits de décision appropriés.

Faire vivre le projet associatif avec le territoire et ses acteurs

➤ Une place au cœur du projet pour une variété d'acteurs

Pierres angulaires du projet associatif, les partenaires en sont des contributeurs attentifs.

Les attentes des partenaires

Une MDE qui assume et renforce son rôle de coordinateur des différents acteurs mobilisés autour de son projet, notamment les acteurs économiques.

Une MDE qui se connecte à des périmètres élargis, tant d'un point de vue partenarial (Région sur formation, bailleurs, centres sociaux...) que géographique (certains territoires hors de Bordeaux, moins dotés ou moins outillés), alors qu'une partie du public est de fait hors de Bordeaux.

Une MDE qui poursuit et renforce ses logiques d'action, en matière de diagnostics croisés et de co-construction des actions, pour des réponses territoriales, toujours plus concertées et mieux articulées, avec une plus grande capacité d'anticipation des projets et des besoins des entreprises, nécessaire à la préparation amont des publics.

Les contributions des partenaires

Une mutualisation de moyens, d'actions et de connaissance (données) pour une meilleure convergence des actions en direction des publics et des entreprises.

Une facilitation des actions de proximité de la MDE à travers la mise à disposition de lieux et d'espaces de proximité (Mairies annexes, espaces relais que les QPV, CLIP).

Une automatisation des remontées de connaissance de l'offre de service de chaque partenaire pour une meilleure orientation de la part de la MDE.

Une meilleure capacité d'implication des (anciens) usagers et des habitants, à travers des modes de sollicitation et d'implication renouvelés.

➤ Une ambition de convivialités !

La conception du projet a été l'occasion pour la MDE de requestionner sa « Maison », avec le souhait de s'intégrer toujours mieux dans la cité et d'associer étroitement ses parties prenantes, notamment les habitants. Pour **repenser la « vie » de la « Maison »**, le projet associatif cible l'objectif de proposer un lieu d'accueil plus convivial ainsi que de placer des rencontres et des moments de convivialité dans l'agenda de la MDE, en sortant des codes institutionnels. Attentive à la place des personnes qui poussent sa porte, notamment les familles, ouverte sur le territoire avec des logiques itinérantes et avec des événements qui améliorent sa notoriété, la MDE pourra également se penser en Maison de projet et se greffer à des dynamiques de Tiers-Lieu.